Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 2 (1894)
Heft: 2

Artikel: Un réfugié anglais en Suisse
Autor: Mottaz, Eug.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-4334

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2me année. No 2. Février 1894.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

UN RÉFUGIÉ ANGLAIS EN SUISSE

(Suite).

IV

Pendant l'été de 1663, le colonel Algernon Sydney, qui avait été un homme d'Etat influent de l'Angleterre pendant la période précédente, passa à Vevey au retour d'un voyage qu'il venait de faire en Italie. Il resta pendant deux semaines dans cette ville et rendit de fréquentes visites à Edmond Ludlow, qu'il considéra toujours comme un ami politique. A son départ, il lui fit présent d'une paire de pistolets, dont les canons venaient du fameux Caminazzo de « Bresse » en Lombardie.

Voulant passer l'hiver en Flandre, le colonel Algernon Sydney passa par Berne, où il rendit tous les services possibles à ses amis de Vevey. Il fit part à LL. EE. de la reconnaissance des réfugiés, en ajoutant que le gouvernement de Berne avait ainsi obligé une grande partie de la nation anglaise.

Sydney écrivit une lettre à Edmond Ludlow pour l'engager à aller à Berne avec ses amis dans le but de remercier LL. EE., estimant « qu'un acte si

public et si généreux de leur protection méritait bien une reconnaissance publique. » Lowe et Broughton s'offrirent pour accompagner Ludlow. Guillaume Lisle préféra ne pas quitter Vevey.

A leur arrivée à Berne, les exilés furent reçus avec empressement par le premier pasteur Humélius. Ils le prièrent de faire ses efforts pour que la cérémonie se fit sans trop d'apparat.

Le lendemain, Humélius vint leur annoncer qu'ils pouvaient remercier le Conseil de Berne de la manière qui leur serait le plus facile, verbalement ou par écrit. Ils prirent ce dernier parti et écrivirent immédiatement la lettre suivante :

« Illustres, Hauts et Puissants Souverains et Très honorés Seigneurs.

» Ayant été contraints par l'étrange révolution d'Angleterre, le lieu de notre naissance, pour éviter l'orage qui nous menaçait et tous les gens de bien, de quitter notre patrie, après que nous y avons fait notre possible pour l'avancement de la gloire de Dieu et le bien de la République, nous avons trouvé une assistance particulière du Tout-Puissant en ce qu'il a disposé Vos Excellences à nous secourir et nous protéger au temps de notre adversité. C'est cette faveur que deux de nos compatriotes et un de nous ont déjà expérimentée par la protection particulière qu'il a plu à Vos Excellences de leur accorder, les autres se reposant sur la générale, que toutes personnes pieuses et paisibles obtiennent sous le gouvernement juste et paisible de Vos Excellences.

» Comme nous sommes contraints d'adresser nos vœux au Seigneur pour le remercier d'une grâce si particulière ; aussi afin de témoigner à Vos

Excellences jusqu'où va notre ressentiment, nous avons plusieurs fois prié quelques Seigneurs de votre Illustre Sénat de vous l'assurer de notre part. Mais ayant depuis éprouvé les effets de votre bonté d'une manière extraordinaire, nous avons cru être obligés de rendre personnellement ce devoir à Vos Excellences. C'est ce que font à présent deux d'entre nous en leur propre nom et de la part de ceux qui jouissent de votre protection générale ; et le troisième en son propre nom et de la part de M. Guillaume Cawley, à qui Vos Excellences ont fait la grâce de donner une protection particulière ; le dernier même est fort affligé de ce que les infirmités de son corps le privent de l'honneur et de l'avantage qu'il aurait eu sans cela de vous témoigner sa reconnaissance en personne.

» Comme nous avons pris cette occasion pour vous donner des assuranees du ressentiment que nous avons de tant de bontés qu'il a plu à Vos Excellences de nous témoigner, nous prenons aussi ce temps pour vous assurer de notre obéissance et de la grande passion que nous avons de vous en pouvoir donner quelques marques considérables, si Dieu nous en fournit l'occasion, dont nous ne désespérons pas. Cependant, nous prions l'Eternel qu'il veuille fortifier de plus en plus Vos Excellences à le servir, jusqu'à ce qu'après avoir fourni votre course ici-bas, vous receviez la couronne qui est préparée pour ceux qui le craignent.

» Illustres, Hauts et Puissants Souverains et Très honorés Seigneurs,

Vos très humbles et très obéissants
serviteurs,
Edmond Ludlow, etc.

Ludlow et ses deux amis terminaient cette lettre lorsque le trésorier Steiger et Humélius vinrent les visiter. Le premier les assura de son amitié personnelle et parla avec dureté des Etats généraux, les blâmant de ce qu'ils n'avaient pas craint d'acheter l'amitié de l'Angleterre avec le sang de trois innocents. Il lut et approuva la lettre de remerciements à LL. EE. et prit congé d'eux.

Les réfugiés allèrent ensuite rendre visite à l'Avoyer, qui leur témoigna les mêmes sentiments sympathiques. Il lut leur lettre, promit de la présenter à LL. EE. et de faire son possible pour qu'ils eussent une réponse au plus tôt.

Le lendemain, l'Avoyer et les principaux membres du gouvernement donnèrent un banquet à Ludlow. « Il n'y avait pas plus d'un quart d'heure que nous étions à table, dit-il, lorsque deux officiers, vêtus de la livrée de LL. EE., entrèrent avec un présent de vin qu'elles nous avaient ordonné. Là-dessus, un des trois gentilshommes qui étaient venus avec le trésorier se leva et nous fît une harangue au nom de LL. EE., qu'il conclut en nous assurant de la continuation de leur bienveillance. Nous nous crûmes obligés à répondre à cette faveur que puisque nous devions nos vies et notre liberté à la protection de LL. EE., nous étions résolus à tout sacrifier pour leur service, si nous avions le bonheur d'en trouver jamais l'occasion. »

Le jour suivant fut le dernier qu'ils passèrent à Berne. Ils rendirent encore une fois visite à l'Avoyer, au moment où il allait partir pour Paris, où l'appelait une mission diplomatique. Après avoir enfin salué le trésorier et Humélius, ils reprirent la route de Vevey.

V

Les réfugiés anglais ne jouirent pas longtemps à Vevey de la tranquillité qu'ils étaient venus y chercher. La longue série des tentatives criminelles tramées contre eux par leurs ennemis commença bientôt. Non content d'être monté sur le trône, Charles II chercha toujours à se débarrasser des quelques républicains qui étaient parvenus à échapper à la vigilance de sa police. Il mit tout en œuvre pour arriver à ses fins. En France aussi, grâce aux intrigues de la duchesse d'Orléans et à la ferveur avec laquelle Louis XIV feignait d'embrasser les intérêts de Charles II, plusieurs personnes cherchèrent à arriver au même but.

Le gouvernement de Berne, les magistrats de Vevey, la population de cette ville, firent, au contraire, presque toujours leur possible pour que leurs hôtes ne tombassent pas sous le poignard de leurs ennemis.

A la fin, Ludlow vit la trahison partout. Il tomba dans un état d'esprit tel que tout lui parut un piège dressé sous ses pas. Il arriva à croire que ses puissants ennemis n'étaient occupés qu'à chercher des moyens de le faire mourir. Il est donc possible que ses *Mémoires* soient trop pessimistes pour tout ce qui touche à ce sujet. Dans son *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, le patricien bernois Sinner, qui écrivait au siècle passé et qui pouvait être bien renseigné, croit que les appréhensions de Ludlow étaient bien exagérées. Il ne pense pas que Charles II fût tant acharné après le vieux républicain désarmé et exilé. Son opinion est

la même pour ce qui concerne sa sœur, la duchesse d'Orléans, « jeune, aimable, uniquement occupée des amusements de son âge, vivant au sein des plaisirs d'une cour brillante. »

Quelques semaines après leur retour de Berne, Ludlow, Lowe et Broughton apprirent qu'un Irlandais nommé Riardo, se disant au service de la duchesse d'Orléans, était allé à Turin où il avait ourdi un complot contre eux. Ils furent avertis aussi que le roi d'Angleterre avait demandé leur extradition au gouvernement de Berne. Ils s'adressèrent aussitôt à leur ami Humélius. Il leur répondit que la chose n'était pas exacte, mais que si elle venait à se produire, il les avertirait aussitôt.

De nombreuses lettres de Genève, Lyon, Turin et autres lieux tinrent cependant les réfugiés en éveil en leur faisant savoir que beaucoup de complots s'organisaient et que, probablement, s'ils restaient à Vevey, ils en seraient les victimes. Un de leurs amis de Genève leur fit part d'un billet qu'il avait reçu d'une personne qui désirait ne pas être connue, et dans lequel on lisait ces mots : « Si vous désirez la conservation du général anglais qui se tient à Vevey, faites lui savoir qu'il abandonne ce lieu au plus vite, s'il veut mettre sa vie en sûreté. » Ils apprirent enfin que Riardo avait été vu dans différents endroits du Pays de Vaud.

Ils furent très indécis sur le parti qu'ils devaient prendre. Plusieurs songeaient sérieusement à quitter Vevey, mais, d'autre part, en pensant à l'amitié dont les magistrats de cette ville les avaient honorés et à la protection bienveillante dont ils étaient l'objet de la part de LL. EE., ils crurent que ce serait se montrer bien ingrats et bien peu

confiants que d'aller s'établir ailleurs ; ils décidèrent donc de rester à Vevey.

Le 14 novembre 1663, dans la matinée, une douzaine de gentilshommes français ou savoyards quittèrent la rive méridionale du lac et se rendirent dans un bateau à Vevey pour chercher à y mettre à mort les hôtes de LL. EE. Le soir, ils logèrent dans différents cabarets, où ils n'excitèrent pas de soupçons.

« Le jour suivant qui était un dimanche, dit Ludlow, M. Dubois, notre hôte, sortit de bonne heure pour aller à l'église et il aperçut en chemin qu'il y avait une barque au bord du lac, avec quatre bateliers dedans, qui tenaient leur rame à la main, comme s'ils étaient prêts à voguer. Il vit, outre cela, deux hommes avec le manteau sur le dos, deux autres assis sous un arbre et deux encore dans la même posture, à quelque distance de ces derniers. M. Dubois conclut d'abord que ces gens-là portaient des armes sous leurs manteaux et qu'ils nous avaient dressé une embuscade pour nous tuer lorsque nous irions à l'église, de sorte qu'il revint sur ses pas et nous avertit de ce qu'il avait vu. D'ailleurs, dans le temps qu'il nous venait rejoindre, un certain M. Binet lui dit que deux hommes qu'il soupçonnait de quelque mauvais dessein s'étaient postés tout auprès de sa maison, et qu'on en avait vu quatre de plus dans le marché, mais qu'ils s'étaient tous retirés vers le lac, sur ce qu'ils avaient pris garde qu'on les observait. Nous allâmes donc à l'église sans trouver aucun obstacle et sans dire mot à personne de ce que nous avions appris, parce que nous n'étions pas encore tout à fait assurés qu'ils en voulussent à nous. Au retour

de l'église, je fus averti que ces hommes suspects dînaient tous ensemble dans un des cabarets du lieu, ce qui me donna la curiosité d'aller voir leur bateau. Je m'y acheminai donc, accompagné de quelques personnes, et je trouvai les quatre bateliers sur le rivage, les rames posées dans leurs places, quantité de paille dans le fond du bateau et toutes choses prêtes pour le départ. Une heure environ après que nous eûmes dîné, je vis notre hôte et je lui demandai ce qu'il pensait de ces hommes-là. Il me répondit que ce ne pouvait être que des coquins, qu'ils avaient des armes cachées sous la paille de leur bateau et qu'ils avaient coupé toutes les attaches d'osier des bateaux de la ville qui servaient à tenir les rames, afin qu'on ne pût pas les poursuivre s'ils étaient obligés de prendre la fuite. Mais ces coupe-jarrets, qui avaient observé les démarches de M. Dubois, craignirent qu'il ne les fît arrêter, de sorte qu'ils retournèrent à leur bateau un peu après que je l'eus examiné et repassèrent au plus vite en Savoie. »

Lorsque le peuple et les magistrats de Vevey eurent appris ce qui venait de se passer, ils furent presque mécontents de ne l'avoir pas su plus tôt afin d'arrêter ces individus et de leur faire expier leur audace. Le banneret ordonna que tous les bateaux de la ville fussent prêts à l'occasion pour attaquer ceux de Savoie, si une nouvelle tentative d'assassinat venait à avoir lieu. Les magistrats offrirent des gardes aux réfugiés et déclarèrent qu'au besoin ils en feraient eux-mêmes les fonctions. Le châtelain ordonna que tous les cabaretiers de la ville rendissent compte chaque jour des étrangers qui viendraient loger chez eux. Le Conseil

ordonna de même que les bourgeois répondraient à l'avenir de toutes les personnes qui logeraient chez eux. Enfin LL. EE. envoyèrent à leurs baillis de Lausanne, Morges et Vevey, des ordres pour que tous les bateaux venant de Savoie fussent visités s'ils étaient suspects.

Les exilés apprirent bientôt que le chef de la dernière expédition était Riardo et que, parmi ses compagnons, se trouvaient un nommé Dupré et deux personnes de Lyon, Dupose et Cerisé. Dupré craignit que LL. EE., venant à connaître sa conduite, ne lui confisquassent les revenus qu'il possédait dans le Pays de Vaud. Il fit donc écrire à Ludlow qu'il ne s'était engagé dans cette affaire que pour lui rendre service. Ludlow dénonça cependant Dupré, dont les revenus sur terre vaudoise ne tardèrent pas à être confisqués.

Les ennemis des républicains anglais ne désarmaient pas cependant. Ludlow reçut d'un ami la lettre suivante : « Vous êtes plus haï et plus redouté qu'aucun de vos compagnons ; votre tête est mise à haut prix. C'est contre vous surtout qu'on cherche des assassins avec tant de peine et c'est à vous qu'on en voulait dans le dernier attentat, de sorte que je ne puis m'empêcher de vous avertir que vous feriez bien de vous retirer dans quelque endroit où vous fussiez inconnu. C'est selon moi le seul moyen qui vous reste pour vous garantir contre la rage de vos ennemis. »

Ne pouvant trouver un lieu où il fût inconnu dans les pays placés sous la domination de LL. EE. et ne voulant pas se priver de leur protection, Ludlow resta à Vevey. « Après avoir un peu fortifié notre maison, dit-il, et pourvu à notre défense le mieux

qu'il nous fut possible, assurés de l'amitié des magistrats et du peuple, nous ne pensâmes point à chercher un nouvel asile, outre que le gouvernement m'avait permis de sonner le tocsin en cas de nécessité, et que je le pouvais faire sans sortir de ma chambre, parce que nous étions logés tout joignant une des portes de la ville. »

Ludlow apprit à la même époque que Riardo avait été bien reçu par Charles II, qui lui avait donné de nouveaux ordres pour l'exécution de son projet. Ce roi avait aussi écrit à Louis XIV « qu'il ne se croirait jamais en sûreté pendant que les chefs des traîtres seraient en vie et qu'il voulût bien lui prêter son secours pour faire saisir ou tuer ceux qui s'étaient réfugiés en Suisse. »

Un des bateliers qui avaient amené Riardo et ses compagnons de Savoie à Vevey ayant été pris, fut interrogé par le bailli de Vevey et le baron du Châtelard. Sur la menace de l'estrapade, il avoua tout ce qui est raconté plus haut relativement au complot contre la vie de Ludlow.

Le trésorier Steiger crut que les exilés pourraient plus facilement être protégés à Lausanne ou à Yverdon. Il leur fit donner le conseil d'aller s'établir dans l'une de ces deux villes. Comme précédemment, ils crurent que leur devoir autant que leur intérêt était de rester à Vevey et ils répondirent qu'ils prenaient sur eux-mêmes les suites d'un malheur éventuel.

VI

Edmond Ludlow continua à recevoir souvent et de divers côtés des conseils de prudence. Plusieurs de ses compagnons insinuèrent même qu'ils

n'étaient en danger à Vevey qu'à cause de lui. Guillaume Lisle surtout prit peur ; il résolut de quitter cette ville et d'aller demeurer à Lausanne. Il allégua pour prétexte qu'il attendait sa femme dans le courant du mois de mai 1664 et qu'il ne voulait pas qu'elle se rendît à Vevey, de peur que cela ne lui portât préjudice à son retour en Angleterre. Il fit donc ses adieux aux magistrats et aux amis qu'il avait dans la ville. En le quittant, Ludlow le conjura d'être sur ses gardes, le priant de croire qu'il était en danger aussi bien que lui-même.

Quelques jours après le départ de Lisle, Ludlow reçut une lettre importante de son ami La Fléchère, de Nyon. Il lui annonçait que Dupose et Cerisé, de Lyon, avaient été à Thonon pour y conférer avec son beau-frère Dupré et avec deux autres, nommés de la Broette et du Fargis, sur les moyens à employer pour réussir à mettre à mort les exilés. Ils devaient avoir décidé de ne plus retourner à Vevey par le lac. Des hommes à pied iraient dans cette ville et des chevaux seraient prêts à peu de distance pour leur aider à s'enfuir dans la direction de Lausanne, de Villeneuve ou de Châtel-Saint-Denis.

Huit jours plus tard, un homme de Vevey allant à Lausanne rencontra bientôt sur sa route trois hommes à cheval, bien montés et bien armés, accompagnés d'un piéton. Ils éveillèrent son attention et il les soupçonna aussitôt d'avoir quelque mauvais dessein. Sous prétexte qu'un fer manquait à son cheval, il retourna immédiatement sur ses pas, rentra à Vevey et donna l'éveil. Les trois inconnus prirent la fuite sans retard et passèrent en Savoie sur un bateau qui les attendait. Ils

avaient préalablement envoyé à Vevey, pour assassiner Ludlow, deux hommes qu'ils devaient ensuite prendre en croupe, afin de leur aider à s'enfuir. Ils s'échappèrent aussitôt que l'alarme fut donnée en ville.

Le 21 juillet 1664, Ludlow apprit que quelques Savoyards venaient de débarquer à Ouchy. Il en avisa aussitôt ses amis de Lausanne. Ces étrangers prononcèrent, paraît-il, des paroles qui les firent aussitôt suspecter d'en vouloir aux républicains anglais. « Ceux-ci, dit Ludlow, allèrent prier le bourgmestre de donner un ordre pour se saisir de leurs personnes afin qu'il les examinât lui-même, et, sur ce qu'il ne voulut point l'accorder sans l'approbation du bailli, ils se rendirent au château pour le lui demander, mais le pont était déjà levé. Ils y retournèrent le lendemain matin et, après avoir dit ce qui se passait, il leur fit aussitôt expédier un ordre et chargea le fiscal de sommer les Savoyards à comparaître devant lui. »

Pendant ce temps, les conjurés se tenaient près de la porte de l'église où Lisle avait l'habitude d'aller entendre le sermon. Ils espéraient pouvoir le surprendre à cet endroit. Aucun Anglais n'étant allé à l'église ce jour-là, les Savoyards durent se retirer fort mécontents, « enragés » même, dit Ludlow, car l'un d'entre eux laissa échapper cette parole compromettante : « Le bougre ne viendra pas ! » Ils ne tardèrent pas à connaître les ordres que le bailli avait donnés et ils quittèrent Ouchy au moment où l'officier chargé de les arrêter y arrivait.

Dans le courant de la même semaine, deux hommes bien vêtus et bien montés arrivèrent dans une

hôtellerie de Vevey. Le conseiller Dubois alla aussitôt les voir et les interroger. « Il trouva qu'ils appartenaient à un comte allemand qui était aux bains dans le Vallais ; qu'ils étaient venus l'attendre ici par son ordre et qu'ils lui avaient déjà envoyé un express pour lui faire savoir leur arrivée en cette ville. C'est tout ce qu'il put tirer d'eux ; de sorte qu'il revint au logis et, après m'avoir raconté ce qui s'était passé, il me pria instamment de me tenir sur mes gardes. Cependant, les prétendus palefreniers demeurèrent à Vevey jusqu'au jeudi de la semaine suivante, et alors il vint un homme des bains du Vallais qui assura que ces estafiers n'y avaient point paru. Ceci, accompagné des menaces que M. Dubois fit à l'hôte sur ce qu'il recevait de tels marauts dans sa maison, les obligea à décamper au plus vite et à se réfugier à Lausanne. »

Les deux voyageurs ne perdirent pas leur temps dans cette ville. Leur plan étant fait depuis longtemps, et ayant pris toutes les précautions nécessaires, ils parvinrent facilement à connaître la demeure de Lisle, ses habitudes, et l'église où il se rendait ordinairement. Plusieurs personnes cependant se doutaient, grâce à certains indices et à quelques paroles qu'avaient laissé échapper les deux inconnus, qu'ils en voulaient aux réfugiés anglais.

Lisle, le plus connu de ceux-ci, fut averti des menées de ces étrangers. A deux reprises, il envoya son hôte les interroger afin de connaître leurs noms et les causes de leur voyage dans la Suisse française. Il fut impossible de leur faire proférer une parole compromettante, ni de leur faire dire leurs noms et qualités, et ils purent ainsi demeurer impunément dans la ville. On conseilla

plusieurs fois à Lisle d'être sur ses gardes et surtout de ne pas se rendre dans ce moment à l'église de St-François, parce qu'elle était si près d'une des portes de la ville qu'une personne, après avoir attenté à sa vie pourrait s'enfuir de ce côté sans beaucoup de difficultés. Ses compagnons aussi l'avaient sollicité de faire attention. Il n'écouta pas ces sages avis et répondit toujours qu'il s'en remettait entièrement à la protection de Dieu et que, d'ailleurs, il ne craindrait pour sa propre vie que lorsque Ludlow aurait été assassiné.

(A suivre). Eug. MOTTAZ.

LOUIS RUCHONNET

Louis Ruchonnet appartient — déjà, hélas ! — à l'histoire. Au lendemain de sa mort, les articles nécrologiques ont paru en grand nombre, envisageant chacun à un point de vue spécial la carrière et l'œuvre du grand homme d'Etat que la Suisse venait de perdre. Les démocrates avancés admiraient surtout chez lui l'homme de progrès hardi ; les socialistes ont vanté son amour pour les faibles et les humbles ; les libéraux ont apprécié sa tolérance et sa largeur d'idées ; les fédéralistes ont loué en lui le défenseur de la souveraineté des cantons ; les centralisateurs ont rappelé ce qu'il a fait dans le sens de leurs idées. Mais tous, sans distinction, ont reconnu que Louis Ruchonnet était une des grandes figures de notre Suisse nouvelle, pure, sympathique, absolument incontestée, l'image du magistrat intègre, du véritable homme de bien.